



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 03 septembre 2019

## Évacuations de deux campements illicites à Marseille boulevard Moncada (14<sup>e</sup>) et boulevard Magallon (15<sup>e</sup>)

**Deux opérations d'évacuation ont eu lieu simultanément ce mardi 3 septembre à Marseille pour déloger les occupants de deux campements illicites dans les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements.**

En application de deux décisions de justice (ordonnance en référé du Tribunal d'instance de Marseille du 6 novembre 2018 et ordonnance du Tribunal d'instance de Marseille du 21 janvier 2019) pour l'exécution desquelles le concours de la force publique a été accordé, environ 20 personnes ont été évacuées de l'immeuble situé au 27 boulevard Moncada (14<sup>e</sup>) et environ 80 personnes ont été évacuées boulevard Magallon (15<sup>e</sup>).

Le site du Boulevard Magallon sous bail emphytéotique confié à la Société 3F Résidences par l'État et la ville de Marseille, est appelé à accueillir une unité d'hébergement d'urgence (UHU) de près de 200 places ainsi que le Service Solidarité et Lutte contre les Exclusions, chargé du SAMU Social.

Les personnes identifiées comme vulnérables à la suite d'un diagnostic réalisé par des travailleurs sociaux, ont été prises en charge par le personnel du SAMU Social, les membres de l'association SARA LOGISOL et le personnel du Service Intégré Accueil Orientation (SIAO), et mises à l'abri. Ainsi :

- Sur le site du boulevard Magallon : 28 personnes (dont 7 enfants) ont été prises en charge et hébergées ;
- Sur le site du boulevard Moncada : 10 personnes (dont 4 enfants) ont été mises à l'abri.

Pour cette opération, qui s'est déroulée dans le calme, une compagnie de CRS et la police municipale sont venus épauler les policiers de la direction départementale de la sécurité publique, avec l'accompagnement du SAMU Social.

Le préfet des Bouches-du-Rhône et le préfet de police des Bouches-du-Rhône saluent les forces de sécurité mobilisées dans le cadre de cette évacuation, qui s'est déroulée sans incident, ainsi que les services de l'État, les travailleurs sociaux, les marins-pompiers et l'ensemble des associations et opérateurs investis pour la mise à l'abri et le diagnostic social des populations évacuées ce jour.

### CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône  
[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)